

Délibération 3 : Modification du tableau des emplois permanents au 1er février 2024

1 DOCUMENT - Publié le 31 janvier 2024

The image shows a thumbnail of the official document page. At the top left is the Grand Lac logo. The main title reads 'CONSEIL COMMUNAUTAIRE' and 'Mairie du 30 janvier 2024 à 18h00'. Below this, it specifies 'Au siège de Grand Lac, Communauté d'Agglomération' and 'RUE Suzanne Lecomte 73 100 AXEL-LES-BAINS'. The document contains a table with three columns: 'Postes', 'Titulaire', and 'Qualification'. The table lists various positions such as 'Adjoint au Maire', 'Secrétaire Général', 'Directeur des Services Techniques', etc., along with the names of the current holders and their respective qualifications. The table is organized into several sections, likely corresponding to different administrative departments or services.



C_2024-01-30_DELIB03.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 250,1 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.